



# L'ÉCHO DE PEIXOTTO

ASJCT

Le journal de l'Association pour la Sauvegarde du groupe scolaire Joliot-Curie de Talence

N°22  
Janvier  
2003



- Sécurité des abords du groupe scolaire
- Préservation de la qualité de l'environnement
- Sauvegarde et restauration du patrimoine

## GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE

### ALAIN CAZABONNE ET LA CHAMBRE DES SECRETS

DEPUIS l'enquête publique de mai 2002 (voir encadré) il n'est **pas possible** d'avoir accès au contenu du **projet municipal** qui est pourtant à l'oeuvre. Il y a quelques jours, à l'occasion de la diffusion du PLU (Plan Local d'Urbanisme) on découvre qu'un **axe de circulation automobile** est à nouveau mis en place sur l'emplacement de l'école.

LE VOTE en catimini au conseil de CUB du 18/12/2002 d'une décision modificatrice de la ZAC centre-ville n'a fait l'objet d'aucune délibération au conseil municipal. Elle est pourtant lourde de conséquences.

OR, il n'est pas possible d'être reçus. Depuis juillet, **nos demandes d'audience restent sans réponse**, et

nous n'avons, en tant qu'association représentative de parents d'élèves et d'usagers, accès à aucun dossier.

JOLIOT-CURIE, silence radio ! Tout est désormais **secret** et les citoyens talençais que nous sommes ne prendrons connaissance de l'aménagement de notre école que lorsque tout sera ficelé, terminé.

RETOUR à la case départ : **malgré les promesses** (d'une école de musique, par exemple) et les effets d'annonce, monsieur Cazabonne n'a **pas dévié d'un pouce** de ses intentions initiales : **une voie de circulation automobile** entre la poste et la mairie à la place du bâtiment de pierre de la maternelle.

À LA SUITE d'une enquête publique assortie de

**trois avis défavorables**, une démarche démocratique normale aurait dû amener monsieur le Maire à lancer une concertation avec les partenaires, concertation à laquelle l'ASJCT, qui a par ailleurs élaboré une contre-proposition, avait sa place. Mais non, la démocratie est en panne à Talence.

NOUS SEULS pouvons encore empêcher ce qui se prépare. Si les **parents** ne se **mobilisent** pas massivement, le bâtiment de pierre de l'école maternelle sera dévolu aux bulldozers et entièrement détruit, et l'espace Joliot-Curie deviendra au mieux un parking et une route desservant le centre ville.

NOUS vous appelons à **signer la pétition** de l'ASJCT et à venir à l'**assemblée gé-**

**nérale** qui se tiendra le lundi 10 février 2003 au château Margaut à 20h30.

A. Braquelaire, G. Clabé, G. Danguy  
co-présidents de l'ASJCT

**lundi 10 février  
2003**

**20h30 – Château  
Margaut**

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
DE L'ASJCT**

- Bilan moral et bilan financier – Élection du CA
- Informations et débat sur l'avenir de l'espace Joliot-Curie

**Adhésions : 2 euros**

#### BREF RAPPEL DES FAITS

- En avril 1998, les parents d'élèves du groupe scolaire Joliot-Curie (maternelle et primaire confondues) créent l'Association de Sauvegarde du Groupe Scolaire Joliot-Curie (ASJCT) et se mobilisent massivement contre le projet de destruction du bâtiment historique de l'école maternelle et le passage d'une voie de circulation automobile aux abords du groupe scolaire.
- Décembre 1998. Sous la pression des parents, monsieur Cazabonne fait mine de céder et promet l'abandon de la route et la conservation du bâti de la maternelle pour y installer l'école de musique.
- Mai 2002. À l'occasion d'une nouvelle enquête publique, Monsieur Cazabonne dévoile son nouveau projet pour Joliot-Curie. Surprise ! (vraiment ?) Il nous propose une circulation automobile en anneau aux abords de l'école, la destruction de la moitié du bâti, des constructions et extensions à R+1 et R+3, et pas d'affectation claire du restant à l'école de musique.
- Juillet 2002. Les résultats de l'enquête sont sans équivoque : madame le commissaire enquêteur entend les demandes des parents et prononce **trois avis défavorables** qui remettent en question le contenu du projet. **Nous diffusons notre proposition de créer un vaste espace piétonnier et cyclable en réhabilitant l'intégralité des bâtiments de pierre de l'école maternelle.** Et depuis ? Silence radio !...